

214C2413
FR0000037475-DIV31

20 novembre 2014

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

CFI-COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE

(Euronext Paris)

Le 19 novembre 2014 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique de retrait que la société Yellow Grafton SC envisage de déposer visant les titres de la société CFI-COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres CFI-COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé par la société CFI-COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE le 19 novembre 2014.